Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-0014B-DE

Ville de Quimperlé

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 8 décembre 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 3 décembre 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :
Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :
Christophe Couic, absent jusqu'à 21 heures, a donné pouvoir à Jean-Pierre Moing
David le Doussal a donné pouvoir à Daniel Le Bras
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Yvette Metzger a donné pouvoir à Eric Alagon
Martine Brézac a donné pouvoir à Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
Affiché le
ID : 029-212900552-20151230-DE

14 - DECISION MODIFICATIVE N°4 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Exposé :

La décision modificative n° 4 concerne le budget principal, le budget annexe Eau et le budget annexe Assainissement.

- **Budget principal**

Le montant de la décision modificative de ce budget est de **307 210 €** réparti entre la section de fonctionnement à hauteur de 111 810€ et la section d'investissement à hauteur de 195 400€.

Cette décision modificative tient compte en dépenses :

-des achats de matériels effectués pour réaliser des travaux en régie à hauteur de 73 750€.
Ces travaux ont été réalisés principalement :
- dans les écoles (10 526€) ,
- à la chapelle Lothéa et à l'église Saint Croix (7 196€),
- dans des équipements sportifs (33 402€),
- au Centre Guéhenno (2 190€),
- à la crèche municipale (4 710€),
- au camping (11 205€).

Ces travaux sont par un jeu d'écritures comptables transférés en section d'investissement.

-des réparations exceptionnelles que le garage a effectuées sur certains engins : 11 270€

- de la poursuite de la dématérialisation des pièces comptables : 9 780€ (matériel et formation)

- d'un réajustement de la masse salariale à hauteur de 48 000€.
Des économies ont été réalisées sur certains postes par le non remplacement d'agents (- 46 700€) ou par une limitation des heures supplémentaires (- 15 000 €).
Cependant, ceci n'a pas compensé les hausses de charges de personnel liées en particulier :
- au remplacement d'agents absents : 103 000 €
- à des besoins d'emplois saisonniers non prévus : 7 000 €

- d'une augmentation des subventions versées aux associations (11 500€) :
500€ attribués lors du conseil municipal du 18 novembre dernier à l'association Matilin An Dall pour l'organisation de manifestations à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Théodore Hersart de la Villemarqué.

2 000€ accordés lors du conseil municipal du 18 novembre dernier à l'association Solidarité inondations 2015 suite aux violents orages qui se sont produits les 3 et 4 octobre dernier dans les Alpes Maritimes

9 000€ de crédits à ajouter au titre de la subvention versée aux écoles privées pour le financement des repas aux enfants quimperlois de maternelle et élémentaire.
Le nombre de repas de l'école Notre-Dame de Kerbertrand a notamment augmenté de 6 299 entre 2013 et 2014 passant de 13 719 repas en 2013 à 20 666 repas en 2014 (+50%)

- les travaux urgents réalisés à l'IME suite à l'incendie remboursés par l'assurance : 20 000€

- l'intégration des études en travaux à hauteur de 149 000€ suite aux démarrage des travaux (Hôpital Frémeur, gymnase de Kerjouanneau, PEM)

- l'achat d'une saleuse : 12 000€

Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-0014B-DE

-l'achat de panneaux de signalisation : 6 000€

Ces dépenses sont financées par des virements de crédits, des recettes nouvelles ou des recettes exceptionnelles :

- virements de crédits : - 128 720€

- des recettes nouvelles : 555 850€

Ces recettes concernent :

- Subvention du Conseil Régional pour le financement du bicentenaire de la Villemarqué : 2 500€
- Remboursements de factures payées à tort : 15 560€
- Versement d'une indemnité par l'assurance suite à l'incendie occasionné à l'IME : 20 000€
- Cession du pavillon A au Conseil Départemental du Finistère : 210 000€
- Subvention de l'Etat au titre du fonds de prévention des risques inondations (756 390€) : 307 790€ (en partie)

Afin d'équilibrer le budget, le montant de l'emprunt d'équilibre diminue de 496 890€.

Après prise en compte de la décision modificative, le budget principal atteint 25 658 210€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
O11	6068	O20	Autres matières et fournitures -travaux en régie	2 000,00 €
O11	6068	211	Autres matières et fournitures -travaux en régie	8 395,00 €
O11	6068	212	Autres matières et fournitures -travaux en régie	2 131,00 €
O11	6068	30	Autres matières et fournitures -travaux en régie	2 356,00 €
O11	6068	311	Autres matières et fournitures -travaux en régie	255,00 €
O11	6068	324	Autres matières et fournitures -travaux en régie	7 196,00 €
O11	6068	411	Autres matières et fournitures -travaux en régie	18 627,00 €
O11	6068	412	Autres matières et fournitures -travaux en régie	7 385,00 €
O11	6068	414	Autres matières et fournitures -travaux en régie	7 390,00 €
O11	6068	520	Autres matières et fournitures -travaux en régie	2 100,00 €
O11	6068	64	Autres matières et fournitures -travaux en régie	4 710,00 €
O11	6068	95	Autres matières et fournitures -travaux en régie	11 205,00 €
O11	61551	822	Entretien et réparations -matériel roulant	2 570,00 €
O11	61551	823	Entretien et réparations -matériel roulant	8 700,00 €
O11	6228	33	Rémunération d'intermédiaires et d'honoraires	1 980,00 €
O11	61558	O20	Entretien et réparations autres biens mobiliers	1 740,00 €
O11	6184	O20	Formation	2 540,00 €
O11	63512	71	Taxes foncières	-5 200,00 €
O11	637	O20	Autres impôts	-6 800,00 €
O11	6228	33	Rémunération d'intermédiaires et d'honoraires	2 000,00 €
			sous total -chap 011- : charges à carcactère général	**81 280,00 €**

Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-0014B-DE

Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
O12	64111	411	personnel titulaire-rémunération principale	-3 500,00 €
O12	6453	411	cotisations aux caisses de retraite	-1 400,00 €
O12	64131	412	personnel non titulaire-rémunération	-3 000,00 €
O12	6451	412	cotisations URSSAF	-1 500,00 €
O12	6453	412	cotisations aux caisses de retraite	-500,00 €
O12	64111	O20	personnel titulaire-rémunération principale	-15 000,00 €
O12	64131	O20	personnel non titulaire-rémunération	-15 000,00 €
O12	6451	O20	cotisations URSSAF	-4 000,00 €
O12	64131	112	personnel non titulaire-rémunération	-5 000,00 €
O12	6451	112	cotisations URSSAF	-1 500,00 €
O12	64111	813	personnel titulaire-rémunération principale	-5 000,00 €
O12	6453	813	cotisations aux caisses de retraite	-2 000,00 €
O12	6453	822	cotisations aux caisses de retraite	-4 300,00 €
O12	64111	522	personnel titulaire-rémunération principale	4 000,00 €
O12	6451	522	cotisations URSSAF	1 500,00 €
O12	64111	522	personnel titulaire-rémunération principale	4 000,00 €
O12	64131	824	personnel non titulaire-rémunération	7 000,00 €
O12	6451	824	cotisations URSSAF	1 500,00 €
O12	6453	824	cotisations aux caisses de retraite	800,00 €
O12	6454	824	cotisations aux ASSEDICS	600,00 €
O12	64131	211	personnel non titulaire-rémunération	25 000,00 €
O12	6451	211	cotisations URSSAF	9 000,00 €
O12	6453	211	cotisations aux caisses de retraite	6 000,00 €
O12	6454	211	cotisations aux ASSEDICS	2 000,00 €
O12	64131	212	personnel non titulaire-rémunération	12 000,00 €
O12	6451	212	cotisations URSSAF	2 000,00 €
O12	6453	212	cotisations aux caisses de retraite	2 000,00 €
O12	6454	212	cotisations aux ASSEDICS	1 000,00 €
O12	64131	251	personnel non titulaire-rémunération	7 500,00 €
O12	6451	251	cotisations URSSAF	2 000,00 €
O12	6453	251	cotisations aux caisses de retraite	1 500,00 €
O12	6454	251	cotisations aux ASSEDICS	500,00 €
O12	64131	422	personnel non titulaire-rémunération	10 000,00 €
O12	6451	422	cotisations URSSAF	2 000,00 €
O12	6453	422	cotisations aux caisses de retraite	1 500,00 €
O12	6454	422	cotisations aux ASSEDICS	500,00 €
O12	64131	33	personnel non titulaire-rémunération	2 000,00 €
O12	6451	33	cotisations URSSAF	1 000,00 €
O12	6453	33	cotisations aux caisses de retraite	300,00 €
O12	64131	823	personnel non titulaire-rémunération	1 500,00 €
O12	6451	823	cotisations URSSAF	500,00 €
O12	6453	823	cotisations aux caisses de retraite	300,00 €
O12	6454	823	cotisations aux ASSEDICS	200,00 €
			sous total-chap 012- : charges de personnel	**48 000,00 €**
65	6574	33	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	500,00 €
65	6574	212	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	9 000,00 €
65	6574	831	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	2 000,00 €
			sous total-chap 65- : autres charges de gestion courante	**11 500,00 €**
O23	**O23**	**O1**	**Virement vers la section d'investissement**	**25 500,00 €**
O22	**O22**	**O1**	**Dépenses imprévues**	**-54 470,00 €**
			TOTAL	**111 810,00 €**

Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-0014B-DE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
74	7472	312	Subvention du Conseil Régional	2 500,00 €
			sous total-chap 74- : dotations-participations et subventions	**2 500,00 €**
O42	722	O20	Travaux en régie	2 000,00 €
O42	722	211	Travaux en régie	8 395,00 €
O42	722	212	Travaux en régie	2 131,00 €
O42	722	30	Travaux en régie	2 356,00 €
O42	722	311	Travaux en régie	255,00 €
O42	722	324	Travaux en régie	7 196,00 €
O42	722	411	Travaux en régie	18 627,00 €
O42	722	412	Travaux en régie	7 385,00 €
O42	722	414	Travaux en régie	7 390,00 €
O42	722	520	Travaux en régie	2 100,00 €
O42	722	64	Travaux en régie	4 710,00 €
O42	722	95	Travaux en régie	11 205,00 €
			sous total-chap 042- :opérations d'ordre de transfert entre section	**73 750,00 €**
77	7788	812	Produits exceptionnels	5 370,00 €
77	7788	O20	Produits exceptionnels	5 900,00 €
77	7718	521	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	20 000,00 €
77	773	O20	Annulation de mandats sur exercice antérieur	4 290,00 €
			sous total-chap 77- :produits exceptionnels	**35 560,00 €**
			TOTAL	**111 810,00 €**

Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-0014B-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
20	2051	O20	Concessions-droits similaires :logiciel	-1 500,00 €
20	2051	O20	Concessions-droits similaires :logiciel	5 500,00 €
20	2031	822	Etudes	20 000,00 €
20	2031	O20	Etudes	-2 272,30 €
			chapitre 20 : immobiisations incorporelles	**21 727,70 €**
21	2188	521	Autres immobilisations corporelles	3 000,00 €
21	2188	821	Autres immobilisations corporelles	16 000,00 €
21	2121	823	Autres immobilisations corporelles	6 400,00 €
			chapitre 21 : immobilisations corporelles	**25 400,00 €**
23	2313	521	Constructions	17 000,00 €
23	2313	O20	Travaux en régie	-500,00 €
23	2313	211	Travaux en régie-	-8 395,00 €
23	2313	212	Travaux en régie	-1 800,00 €
23	2313	30	Travaux en régie	-2 356,00 €
23	2313	311	Travaux en régie	-255,00 €
23	2313	324	Travaux en régie	-6 418,00 €
23	2313	412	Travaux en régie	-7 385,00 €
23	2313	414	Travaux en régie	-7 390,00 €
23	2313	64	Travaux en régie	-3 000,00 €
23	2313	95	Travaux en régie	-9 805,00 €
23	2315	822	Travaux	-20 000,00 €
23	2315	822	Travaux	-16 000,00 €
23	2315	O20	Travaux	-1 773,70 €
23	2315	823	Travaux	-6 400,00 €
			chapitre 23 : immobilisations en cours	**-74 477,70 €**

Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
O40	2313	O20	Travaux en régie	2 000,00 €
O40	2313	211	Travaux en régie-	8 395,00 €
O40	2313	212	Travaux en régie	2 131,00 €
O40	2313	30	Travaux en régie	2 356,00 €
O40	2313	311	Travaux en régie	255,00 €
O40	2313	324	Travaux en régie	7 196,00 €
O40	2313	411	Travaux en régie	18 627,00 €
O40	2313	412	Travaux en régie	7 385,00 €
O40	2313	414	Travaux en régie	7 390,00 €
O40	2313	520	Travaux en régie	2 100,00 €
O40	2313	64	Travaux en régie	4 710,00 €
O40	2313	95	Travaux en régie	11 205,00 €
			chapitre 040-opérations d'ordre de transfert entre section	**73 750,00 €**
O41	2313	324	Etudes intégrées en travaux	30 000,00 €
O41	2313	411	Etudes intégrées en travaux	50 000,00 €
O41	2313	824	Etudes intégrées en travaux	61 000,00 €
O41	2313	831	Etudes intégrées en travaux	8 000,00 €
			chapitre 041-opérations patrimoniales	**149 000,00 €**
			TOTAL	**195 400,00 €**

Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-0014B-DE

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
13	1321	831	Subvention ETAT -	307 790,00 €
			chapitre 13-subventions d'investissement	**307 790,00 €**
16	1641	O1	Emprunts et dettes assimilées	-496 890,00 €
16	1641	O1	Emprunts et dettes assimilées	-2 000 000,00 €
16	16441	O1	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	2 000 000,00 €
			chapitre 16- emprunts et dettes assimilées	**-496 890,00 €**
O24	O24	824	Produits des cessions d' immobilisations	210 000,00 €
			chapitre 024 - produits des cessions d'immobilisations	**210 000,00 €**
O41	2031	324	Etudes intégrées en travaux	30 000,00 €
O41	2031	411	Etudes intégrées en travaux	50 000,00 €
O41	2031	824	Etudes intégrées en travaux	61 000,00 €
O41	2031	831	Etudes intégrées en travaux	8 000,00 €
			chapitre 041-opérations patrimoniales	**149 000,00 €**
O21	O21	O1	Virement de la section de fonctionnement	25 500,00 €
			chapitre 021-virement de la section de fonctionnement	**25 500,00 €**
			TOTAL	**195 400,00 €**

- **Budget annexe Eau :**

La décision modificative porte sur un réajustement de crédits de 4 000€ suite au montant de la redevance de l'Agence de l'eau Loire Bretagne qui est supérieure au montant prévu lors du vote du budget primitif.

Cette dépense est financée par un virement de crédits : le poste de dépenses imprévues diminue de 3 200€ et le poste des autres impôts et taxes sur lequel est imputé le fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPHP) diminue de 800€.

SECTION d'EXPLOITATION :

DEPENSES D'EXPLOITATION :

Chapitre	Nature	Libellé	Montant
O14	701249	Redevance pollution domestique	4 000,00 €
O22	O22	Dépenses imprévues	-3 200,00 €
O11	6378	Autres impôts et taxes (FIPHP)	-800,00 €
TOTAL			**0,00 €**

Le budget annexe Eau se maintient à hauteur de 2 830 000€.

Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-0014B-DE

Budget annexe Assainissement :

Le montant de la décision modificative porte sur un virement de crédits de 2 000€ en section d'investissement afin de financer du matériel pour les relevés de compteur.

Chapitre	Nature	Libellé	Montant
21	2188	Autre immobilisation corporelle	2 000,00 €
23	2315	Travaux - installations techniques- matériel et outillage	-2 000,00 €
TOTAL			**0,00 €**

Le budget annexe Assainissement se maintient à hauteur de 1 647 600€.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la décision modificative n° 4 du budget principal et des budgets annexes Eau et Assainissement.

Avis favorable de la Commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 1er décembre 2015.

Décision : **après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité (7 abstentions).**

Pour expédition conforme

Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

MAIRIE DE QUIMPERLE (Finistère)